



*Présidence française de l'Union Européenne*  
*French Presidency of the European Union*



63ème session de l'Assemblée Générale des Nations Unies  
Première Commission

*Explication de vote sur la résolution*  
*« Le risque de prolifération nucléaire au Moyen-Orient » (L.2)*

Intervention de

Madame Sophie Moal-Makame,  
Représentante permanente adjointe de la France  
auprès de la Conférence du Désarmement à Genève  
au nom de l'Union Européenne

New York, 28 octobre 2008

\* \*  
\*

63th session of the United Nations General Assembly  
First Committee

*Explanation of vote on the resolution*  
*« The risk of nuclear Proliferation in the Middle East » (L.2)*

Statement by

Mrs Sophie Moal-Makame,  
Deputy Permanent Representative of France  
to the Conference on Disarmament in Geneva  
on behalf on the European Union

New York, 28 October 2008

Monsieur le Président,

Je m'exprime au nom de l'Union européenne sur le projet de résolution L.2, qui s'intitule « Le risque de prolifération nucléaire au Moyen-Orient ».

*[Formule d'alignement]*

Monsieur le Président,

L'Union européenne a l'intention de voter en faveur de ce projet de résolution.

L'UE est pleinement engagée pour la mise en œuvre des résolutions sur le Moyen-Orient adoptées par le Conseil de Sécurité et par la Conférence d'Examen et de Prorogation du TNP de 1995.

L'Union européenne soutient l'objectif d'universalisation du TNP. Il s'agit d'une position constante et bien connue.

Elle est également favorable à la création, au Moyen-Orient, d'une zone exempte d'armes de destruction massive, y compris des armes nucléaires, et de leurs vecteurs. Nous appelons tous les Etats de la région qui ne l'ont pas encore fait à accéder au TNP en tant qu'Etats non dotés d'armes nucléaires, mais aussi aux conventions d'interdiction des armes biologiques et chimiques, et à conclure avec l'AIEA un accord de garanties généralisées et un protocole additionnel.

Depuis plus de dix ans, l'Union européenne est engagée, avec les pays de la Méditerranée, dans le processus de Barcelone qui a permis de trouver une entente sur une grande variété de questions, et qui a, entre autres, comme objectif de travailler à l'établissement d'une zone exempte d'armes de destruction massive, y compris de leurs vecteurs, au Moyen-Orient.

Le 13 juillet dernier, les Chefs d'Etat et de gouvernement des pays de la Méditerranée et de l'Union européenne se sont réunis à Paris pour le lancement de l'Union pour la Méditerranée. Cette initiative ambitieuse vise à rassembler l'ensemble de ces Etats avec pour objectif partagé de revitaliser les efforts pour transformer la Méditerranée en un espace de paix, de démocratie, de coopération et de prospérité. La création d'une zone exempte d'armes de destruction massive et de leurs vecteurs, appuyée sur des instruments de vérification, compte parmi les objectifs de cette initiative.

Depuis la dernière Assemblée générale, l'Union européenne s'est efforcée de poursuivre le travail de réflexion et de rapprochement autour de l'objectif d'une zone exempte d'armes de destruction massive au Moyen-Orient. Avec le concours de l'Institut européen d'études sur la sécurité, elle a organisé à Paris au printemps dernier un forum informel qui a permis de rassembler des représentants de pays de la région et de l'Union européenne, de la ligue arabe, du Secrétariat du Conseil de l'UE, d'autorités nationales chargées des questions nucléaires, d'universités et de think tanks. L'Union européenne souhaitera poursuivre cet exercice. D'autres initiatives ont eu lieu dans plusieurs pays de l'Union européenne sur le même sujet.

L'UE souhaite par ailleurs rappeler que des lignes directrices existent depuis 1999 pour l'établissement de zones exemptes d'armes nucléaires et que celles-ci doivent faire l'objet de consultations entre toutes les parties. Ceci est particulièrement vrai au Moyen-Orient.

L'Union européenne estime en outre qu'une ZEAN au M-O doit être effectivement vérifiable. Nul doute que l'AIEA aura à cet égard un rôle important à jouer. Pour cela, il importe que tous les Etats de la région signent, ratifient et mettent en œuvre un protocole additionnel, et qu'ils coopèrent pleinement avec l'Agence. Il va de soi également que la résolution des cas de violation des obligations de non-prolifération dans la région est essentielle si on veut espérer voir le projet de zone exempte d'armes nucléaires au Moyen-Orient se réaliser.

A cet égard, l'Union européenne exprime sa préoccupation quant à l'absence, dans ce projet de résolution, de référence à certains développements pertinents en matière de prolifération nucléaire au Moyen-Orient, qui continuent de faire obstacle à l'objectif recherché.

L'Union européenne déplore le non-respect persistant par l'Iran des exigences du Conseil de Sécurité et du Conseil des Gouverneurs de l'AIEA par le refus de suspendre l'enrichissement, de faire toute la lumière sur ses activités passées et présentes, et d'accorder à l'AIEA l'accès et la coopération que celle-ci demande pour régler les questions en suspens mentionnées dans ses rapports, afin de restaurer la confiance. L'UE reste engagée à trouver rapidement une solution négociée au dossier nucléaire iranien et réaffirme son ferme engagement en faveur d'une double approche. Nous exhortons l'Iran à ouvrir la voie aux négociations en se conformant aux Résolutions 1737, 1747, 1803 et 1835 du CSNU. Nous réaffirmons notre soutien aux propositions présentées à l'Iran en Juin 2006 par le Secrétaire Général et Haut Représentant de l'Union Européenne, et développées dans une offre révisée remise à l'Iran le 14 juin.

Par ailleurs, l'UE a noté les propos du directeur général de l'AIEA relatifs à des allégations concernant une installation nucléaire non déclarée en Syrie. Elle se félicite que l'AIEA ait décidé de mener, fin juin, des investigations concernant celle-ci et souligne son souhait de voir la Syrie coopérer pleinement avec l'Agence afin de lui permettre de remplir son mandat dans des conditions satisfaisantes. L'Union Européenne reste dans l'attente du rapport d'inspection de l'AIEA.

Monsieur le Président,

L'objectif de création d'une ZEADM au Moyen-Orient ne se réalisera que si tous les pays de la zone sont convaincus que leur sécurité ne sera pas diminuée, mais accrue, en devenant partie à un tel mécanisme. Cela suppose un dialogue entre les parties, des négociations de paix et l'instauration de la confiance.

## COURTESY TRANSLATION - UNOFFICIAL

Mr. Chairman,

I am speaking on behalf of the European Union on draft resolution L.2 entitled "the risk of nuclear proliferation in the Middle East".

*[Standard wording on association]*

Mr. Chairman,

The European Union intends to vote in favor of this draft resolution.

The EU is fully committed to the implementation of resolutions on the Middle East adopted by the Security Council and the 1995 NPT Review Conference.

The EU supports the objective of universalization of the NPT. This is a well-known and constant position.

The EU is also in favor of the creation, in the Middle East, of a WMDFZ, including nuclear weapons and their vectors. We call upon all states of the region to accede to the NPT, if they have not already done so, as NNWS. But we also call upon them to accede to the BTWC and CWC and to conclude with the IAEA a full scope safeguard agreement and an additional protocol.

For more than 10 years, the EU is involved, with Mediterranean States, in the Barcelona process which has allowed to find common grounds on a wide range of questions and which objective, among others, is to work towards the establishment of a WMDFZ, including their vectors, in the Middle East.

The past 13<sup>th</sup> of July, Mediterranean and European Union heads of States and governments have met in Paris for the launching of the Union for the Mediterranean. This ambitious initiative aims at gathering all these states sharing the same objective: revitalize the efforts in order to transform the Mediterranean into a peaceful, democratic, cooperative and prosperous area. The creation of a WMDFZ and their vectors, resting on verification instruments, is one objective of this initiative.

Since the last General Assembly, the European Union, has tried hard to continue this work and the rapprochement around the objective of a WMDFZ in the Middle East. Along with the European Institute of Security Studies, it has organized, last spring in Paris, an informal forum which has allowed the gathering of representatives from States of the region, the EU, the Arab league, the Council Secretariat of the EU, national authorities in charge of nuclear questions, universities and think tanks. The European Union will wish to continue this exercise. Other initiatives took place in several EU countries on the same subject.

In addition, the EU wishes to recall that guidelines exist since 1999 to establish nuclear weapon-free-zones and that they must be the subject of consultations between all parties. This is particularly true in the Middle East.

Moreover, the EU feels that a NWFZ in the Middle East must be effectively verifiable. There is no doubt that the IAEA will have a major role to play in this regard. That is why it is important that all States in the region sign, ratify and implement an additional protocol and fully cooperate with the Agency. Equally, it goes without saying that the resolution of cases that violate the obligations of non-proliferation in the region is essential if we wish to witness the realization of the NWFZ project in Middle East.

In this regard, the EU expresses its preoccupation regarding the absence, in this draft resolution, of references to certain relevant developments concerning nuclear proliferation in the Middle-East, that continue stand in the way of the objective sought.

The EU deplores the persistent failure from Iran to comply with the demands of the Security Council and of the IAEA Governors Council by refusing to suspend the enrichment, to make light of all its past and present activities and to accord to the IAEA the access and the cooperation that it is asking to settle the pending questions mentioned in its reports in order to restore trust.

The EU remains committed to find rapidly a negotiated solution to the Iranian nuclear dossier and reaffirms its firm commitment in favor of a double approach.

We exhort Iran to open the way for negotiations by conforming itself to Resolutions 1737, 1747, 1803 and 1835 of CSNU. We reaffirm our support to propositions presented to Iran in June 2006 the General Secretary and high representative of the EU and developed in a revised offer given to Iran on the 14<sup>th</sup> of June.

Besides, the UE has noted the comments made by the general director of the IAEA relative to the allegations concerning a non-declared nuclear installation in Syria. The EU welcomes the fact that the IAEA has decided to carry out investigations concerning it and highlights its desire to witness the full cooperation of Syria with the Agency in order to allow it to fulfil its mandate in satisfying conditions. The EU is still waiting for the IAEA inspection report.

Mr. Chairman,

The objective to create a NWFZ in the Middle east cannot be reached unless all States of the area are convinced that their security will not be diminished but enhanced in becoming part of such a mechanism. This supposes a dialogue between parties, peace negotiations and the installation of trust.